

## Le dispositif d'appui aux activités et services d'utilité sociale

### Proximité

Dans chaque département, des pilotes locaux (Etat, CDC, collectivités, réseaux...) ciblent les structures qui développent des projets d'utilité sociale (association, structure de l'insertion par l'activité économique, structure coopérative telle une SCIC), et qui pourront faire appel au DLA.

Porté par une association locale spécialiste de l'accompagnement, le DLA réalise avec elles un diagnostic de leur capacité de consolidation économique et de leurs besoins d'appui, puis finance l'intervention d'un professionnel (droit, fiscalité, gestion de projet, comptabilité, communication, secteur d'activité, ...). Les pilotes locaux déterminent ainsi les objectifs d'activité du DLA.

### Accompagnement local

#### DLA

Dispositif local d'accompagnement

**accueille et accompagne les structures** de l'économie sociale créatrices d'emplois

**réalise le diagnostic partagé** de leur capacité de consolidation

**finance des actions** d'accompagnement individuel ou collectif, réalisées par des experts locaux

**assure le suivi** dans le temps et mesure l'impact des actions

#### Outil de développement

**économique local, le DLA associe :**

- les pilotes du dispositif (DDTEFP, DR CDC, collectivités locales ...), au sein d'une instance stratégique ;
- des acteurs locaux et des experts filières, issus des réseaux associatifs, des collectivités locales, des services déconcentrés de l'Etat, des banques, des consulaires, ... au sein d'une instance technique. Ce comité, qui possède une connaissance concrète des associations de son territoire, apporte son expertise et enrichit le diagnostic et le plan de consolidation.

### Pilotage régional

#### Coordination

Pour assurer la professionnalisation de leur métier et la valorisation du dispositif auprès de leurs partenaires, les DLA s'appuient sur le centre régional de ressources et d'animation.

Le C2RA fournit aux acteurs régionaux soutenant les activités d'utilité sociale et créatrices d'emploi un lieu d'information, d'échanges et de production, en capitalisant méthodes et expériences, pour favoriser une cohérence régionale des méthodes d'intervention.

#### C2RA

Centre régional de ressources et d'animation

**anime le réseau** des DLA de sa région

**participe à la qualification des DLA** et des acteurs de l'accompagnement de sa région

**organise des actions collectives** pour les structures de l'économie sociale et solidaire

**assure le suivi** du dispositif et appuie le pilotage régional

**Placé à l'interface entre le local et le national, le C2RA favorise l'articulation des différents niveaux d'intervention et assure la mise en réseau des DLA de sa région.**

**En permettant l'échange entre les opérateurs, les réseaux associatifs, les collectivités locales et les institutions, il contribue au renforcement d'une politique régionale d'appui aux activités d'utilité sociale.**

### Animation nationale

#### AVISE

Agence de valorisation des initiatives socio-économiques

**anime le dispositif** au niveau national

**met en réseau** les DLA et C2RA

**apporte des outils** techniques et méthodologiques

**assure la formation technique** des intervenants

### Réseaux associatifs

#### CNAR

Centre national d'appui et de ressources

**capitalise et qualifie les interventions des DLA** sur leur secteur d'activité

**diffuse des outils spécifiques** à leur secteur d'activité

**apporte un appui technique** aux DLA et C2RA

**évalue l'impact** du dispositif dans sa filière d'activité

### Qualité

Afin de conforter la qualité de l'accompagnement et garantir le professionnalisme des intervenants, une mission d'appui technique et de qualification des acteurs a été confiée à l'AVISE. Outil d'animation nationale, l'AVISE favorise la production et les échanges d'outils, la capitalisation de bonnes pratiques et la mise en œuvre de formations.

### Expertise

Pour compléter leur compétence généraliste, DLA et C2RA s'entourent d'experts sectoriels, organisés au niveau national au sein des CNAR. Le CNAR réunit les professionnels de son secteur, têtes de réseaux associatives et ministères compétents. Constitués dans la culture, le sport, l'environnement et le médico-social, les CNAR relaient l'action « filière » du dispositif. Il existe également un CNAR transversal sur le thème du financement.